



**NATIONS
UNIES**



**Convention sur la lutte
contre la Désertification**

Distr.
GÉNÉRALE

ICCD/COP(5)/7
16 août 2001

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONFÉRENCE DES PARTIES
Cinquième session
Genève, 1^{er}-12 octobre 2001
Point 12 a) de l'ordre du jour provisoire

QUESTIONS EN SUSPENS

ÉTUDE DE L'ARTICLE 47 DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Note du secrétariat

1. À sa deuxième session, la Conférence des Parties a décidé (décision 21/COP.2)¹ de modifier la note marginale, le titre et le paragraphe 1 de l'article 47 du règlement intérieur et prié le secrétariat d'inscrire l'étude de cet article en suspens du règlement intérieur à l'ordre du jour de sa troisième session.
2. Le secrétariat a annexé au document ICCD/COP(3)/13 le texte de l'article 47 du règlement intérieur de la Conférence des Parties tel que modifié par la décision 21/COP.2.
3. Par sa décision 19/COP.3², la Conférence des Parties a prié le Président de la Conférence des Parties à sa troisième session de poursuivre les consultations sur la question en suspens concernant l'article 47 du règlement intérieur et de rendre compte du résultat de ces consultations à la Conférence des Parties à sa quatrième session.

¹ Pour les décisions prises par la Conférence des Parties à sa deuxième session, voir le document ICCD/COP(2)/14/Add.1.

² Pour les décisions prises par la Conférence des Parties à sa troisième session, voir le document ICCD/COP(3)/20/Add.1.

4. À sa quatrième session, la Conférence des Parties a pris note du rapport du secrétariat publié sous la cote ICCD/COP(4)/7 et, après avoir entendu le rapport du Président de la Conférence des Parties à sa troisième session sur le résultat des consultations qu'il avait menées au sujet de la question en suspens concernant l'article 47 du règlement intérieur, prié le secrétariat d'inscrire l'étude de cet article en suspens du règlement intérieur à l'ordre du jour de sa cinquième session (décision 19/COP.4)³.

5. Le texte de l'article 47 du règlement intérieur, tel que modifié par la décision 21/COP.2, est annexé au document ICCD/COP(3)/13.

³ Pour les décisions prises par la Conférence des Parties à sa quatrième session, voir le document ICCD/COP(4)/11/Add.1.